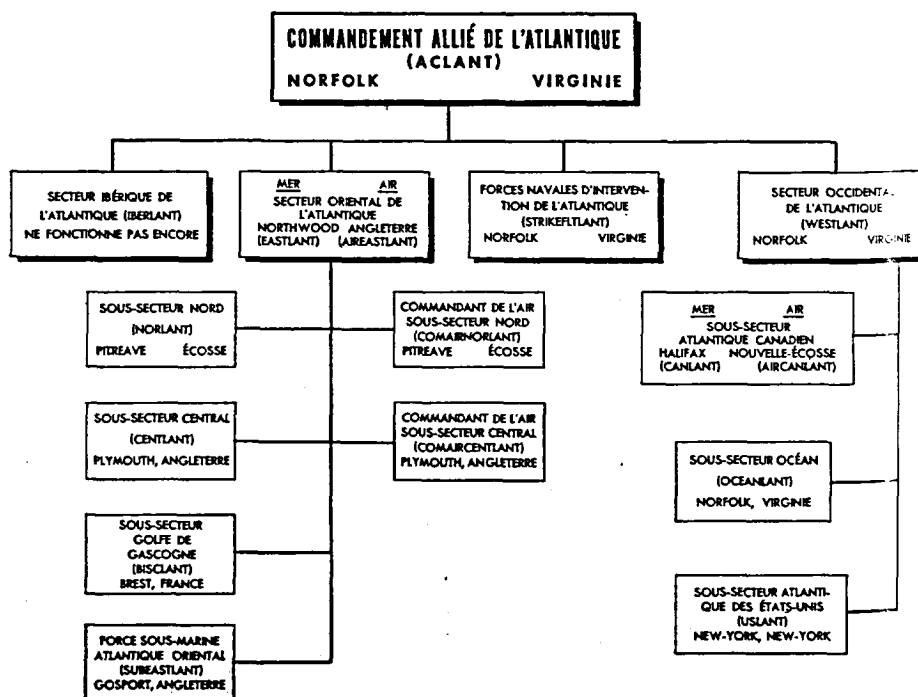


quartiers généraux des commandements sont financés par un budget commun qu'alimentent tous les pays de l'OTAN; le contrôle de ces dépenses s'effectue sous la surveillance du Comité du budget militaire du Conseil de l'Atlantique-Nord. Le Service d'information renseigne le public sur l'activité du Commandement, dans la mesure où le lui permettent les restrictions de sécurité.

En outre, il y a deux officiers de liaison spéciaux. Il y a un officier de liaison auprès du SACEUR, à Paris, qui assure la liaison permanente avec le Commandement européen. Un Directeur des liaisons nationales au quartier général du SACLANT coordonne les relations quotidiennes du Commandement avec les agents de liaison nationaux. Ceux-ci, au nombre de dix, sont accrédités auprès de SACLANT par les pays de l'OTAN riverains de l'Atlantique: Belgique, Canada, Danemark, États-Unis, France, Islande, Norvège, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni; ils sont régulièrement informés de l'activité du Commandement par les diverses divisions. L'agent de liaison du Canada est le contre-amiral H. G. de Wolfe.

Les secteurs et sous-secteurs de commandement de SACLANT sont indiqués au tableau reproduit ci-dessous. Les principaux commandements subordonnés sont présentement au nombre de trois: celui du secteur oriental de l'Atlantique avec quartier général à Northwood (Angleterre); celui des forces navales d'intervention de l'Atlantique, avec quartier général à Norfolk (Virginie); celui du secteur occidental de l'Atlantique, qui a lui aussi son quartier général à Norfolk. Un quatrième commandement, celui du secteur ibérique de l'Atlantique, n'a pas encore été établi. Du Commandement du secteur occidental de l'Atlantique relève un Commandement aéronaval du sous-secteur atlantique canadien, dont le quartier général est établi à Halifax (Nouvelle-Écosse). Le contre-amiral R. E. S. Bidwell, de la Marine royale canadienne, et



ORGANISATION DE SACLANT